Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 18/11/2025 à 12h30 Réference de l'AR : 054-215401969-20251117-58_2025-DE

République Française

Département de la Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

Nom	Nombre de Membres						
Membres en exercice	Présents	Votants					
16	11	11					
		+ 4					
		pouvoirs					

Date de convocation 7 novembre 2025 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

<u>Présents</u>: Cathy GREINER, Pascal DURAND, Dominique ROUSSEAU, Marie-Claude CARDOT, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Anne ROZAIRE, Frédérique SIMONIN, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.

Absents: Séverine HUSSON.

Représentés: Christine MEYER pouvoir donné à Dominique ROUSSEAU, Sébastien FRESSE pouvoir donné à Guillaume ÉTÉVÉ, Laurent NOISETTE pouvoir donné à Christian BOURGAUX, Jean-Claude ROMARY pouvoir donné à Anne ROZAIRE.

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : 58_2025 : Demande de subvention au titre du fonds de SOLIDARITE COMMUNES pour le remplacement du lave-vaisselle du foyer socio-culturel

N° de délibération : 58 2025

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	4	15	0	0	0

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le foyer socio-culturel est équipé d'un lavevaisselle professionnel utilisé quotidiennement dans le cadre du service de restauration périscolaire ainsi que lors des locations de la salle aux administrés ou des manifestations communales.

Cet équipement, ancien et très sollicité, connaît aujourd'hui des dysfonctionnements et des pannes récurrentes qui perturbent le service public et génèrent des coûts de réparation réguliers. Un devis de remplacement a été sollicité auprès de la Société ATOUT FROID pour un montant de 12 725 € HT, soit 15 270 € TTC. Par ailleurs, une subvention au titre du fonds "Solidarité communes" du dispositif d'appui aux territoires 54 peut être sollicitée pour financer cet équipement.

En conséquence, le Maire propose que le Conseil municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal en vigueur,

Vu le fonctionnement du foyer socio-culturel et de la restauration périscolaire,

Considérant qu'il est nécessaire, pour assurer la continuité du service, d'améliorer les conditions d'hygiène et d'organisation lors de la restauration des enfants, ainsi que lors des utilisations du foyer par les particuliers ou lors des manifestations communales, de procéder au remplacement du lave-vaisselle existant ;

Vu le devis établi par la société ATOUT FROID pour la fourniture et la pose d'un lavevaisselle professionnel, pour un montant de 12 725 € HT, soit 15 270 € TTC ;

Considérant que la commune peut solliciter une subvention auprès du Département de Meurthe-et-Moselle au titre du Fonds de Solidarité aux Communes (FSC) afin de soutenir cet investissement ;

- 1° APPROUVE le remplacement du lave-vaisselle professionnel du foyer socio-culturel pour un montant de 15 270 € TTC sur la base du devis de l'entreprise ATOUT FROID ;
- **2° AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision ;
- **3° DIT** que la dépense sera inscrite au budget communal, à l'article adéquat de la section d'investissement compte 2188 de l'opération 032009 "Matériel" qui sera abondée de 10000 € par prélèvement sur le compte 21758 de l'opération 202512 "Matériel Cantine et Foyer" ;
- **4° AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du **Fonds de Solidarité aux Communes (FSC)** ;
- **5° CHARGE** Monsieur le Maire de réaliser toutes démarches utiles à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme Affiché le 18 novembre 2025 Marcel TEDESCO, Maire

> Marcel TEDESCO 2025.11.18 12:05:06 +0100 Ref:9868440-14875537-1-D Signature numérique Maire

VIVI VIVIAII